**40ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(24 janvier – 4 février 2022)**

**Timor Oriental – 1min30**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le jeudi 27 janvier 2022 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

Je remercie la délégation du Timor Oriental pour la présentation de son rapport.

La France salue les efforts du Timor Oriental en faveur de la protection et la promotion des droits de l’Homme, notamment à l’égard des enfants. La France encourage le Timor Oriental à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1/ Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et la Convention relative aux droits des personnes handicapées ;

2/ Continuer à garantir la liberté d'expression ;

3/ Poursuivre la réforme du secteur de la justice, en développant les institutions judiciaires et en améliorant l’accès à la justice pour les victimes ;

4/ Redoubler d’efforts pour lutter contre les violences faites aux femmes et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment à travers des programmes de sensibilisation du public ;

5/ Poursuivre les efforts entrepris pour lutter contre toutes les formes de violence, d’exploitation par le travail, d'abus et de négligence à l'égard des enfants.

La France souhaite plein succès au Timor Oriental pour son examen.

Je vous remercie./.